



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## commémorations

Question écrite n° 14897

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur le drame des massacres de tirailleurs sénégalais durant la campagne de France en mai et juin 1940. En effet, des milliers de tirailleurs sénégalais furent massacrés par la Wehrmacht et constituent autant de crimes de guerre qui sont restés longtemps méconnus par la population française et aussi par les anciens combattants sénégalais eux-mêmes. Ces événements tragiques mériteraient d'être rappelés dans notre devoir de mémoire national. Il lui demande donc de lui indiquer les initiatives qu'il compte prendre en ce sens.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants précise à l'honorable parlementaire que le souvenir des exactions commises par les armées allemandes à l'encontre des soldats africains durant la campagne de France de 1940 s'inscrit dans le paysage commémoratif français. Ainsi, de nombreuses stèles rappellent, in situ, le sort de ces soldats à l'instar de celles érigées, notamment, à Clamecy dans la Nièvre, à Lentilly et à Vermont-Vaise dans le Rhône. Le département ministériel entretient également la nécropole appelée le « Tata sénégalais » de Chasselay (Rhône), édifice de style africain, où reposent les corps de 193 Africains tombés dans le secteur de Chasselay les 19 et 20 août 1940. Ce site rend notamment hommage aux quarante-huit prisonniers noirs fusillés et massacrés à l'issue de ces combats. Aujourd'hui encore, des initiatives sont soutenues pour commémorer la mémoire de ces soldats. Ainsi, dans la commune de Fouilleuse (Oise), un projet est en cours pour rappeler l'exécution de onze Africains exécutés après leur capture le 9 juin 1940. Le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants précise également qu'au cours de ces dernières années, de nombreuses cérémonies ont permis de saluer la mémoire des valeureux soldats africains ayant combattu au service de la France. Ainsi, un hommage leur a été rendu lors du 60e anniversaire de la libération de la Corse, des cérémonies nationales ont été organisées à Ajaccio et à Bastia, les 9 septembre et 4 octobre 2003. De même, lors du 60e anniversaire de la campagne d'Italie, a eu lieu une cérémonie au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, le 11 mai 2004, qui a rassemblé des anciens combattants africains dont des anciens tirailleurs marocains et tunisiens. Cet hommage aux vétérans de l'armée d'Afrique s'est poursuivi lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui a eu lieu le dimanche 15 août 2004, à bord du porte-avions Charles de Gaulle, où les anciens combattants africains ont été particulièrement mis à l'honneur. Le 25 juin 2006, le Président de la République a honoré la mémoire des soldats africains lors de l'inauguration, à Verdun, du monument dédié aux combattants musulmans morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants tient également à rappeler à l'honorable parlementaire que, tout au long de l'année 2007, à l'occasion du 150e anniversaire de la création du corps des tirailleurs sénégalais, diverses manifestations visant à leur rendre un hommage particulier en reconnaissance de leur attachement et de leur engagement au service de la France ont été réalisées. Ainsi, une cérémonie officielle, présidée par le secrétaire d'État, lors de la commémoration traditionnelle des combats de Bazeilles par les troupes de marine à Fréjus, a été organisée, les 31 août et 1er septembre 2007, en présence de trente-

quatre anciens tirailleurs venus de dix-sept pays d'Afrique francophone. De même, le musée des troupes de marine a réalisé une exposition sur les tirailleurs sénégalais, présentée dans ses locaux depuis le 31 août 2007 et une exposition intitulée « La force noire », destinée à être présentée dans différentes ambassades en Afrique, a été inaugurée au Sénat, le 10 octobre 2007. Le département ministériel a aussi participé à l'exposition initiée par le département de l'Aisne, intitulée « Dans la guerre des Toubabs, les tirailleurs sénégalais en 14-18 », visible depuis le 22 septembre 2007 à la Caverne du dragon. Il a également apporté un soutien au film de Jacques Deroo : « La Force noire », diffusé en avant-première le 31 août dernier, à Fréjus, à l'occasion de l'hommage solennel rendu aux tirailleurs sénégalais. Par ailleurs, de nombreux monuments ont été érigés à la mémoire des anciens combattants africains tels : le monument dédié à « l'armée noire » en hommage à ces soldats qui ont combattu avec les Français pendant les guerres de 1914 et 1939 à Fréjus (Var), le mémorial des tirailleurs sénégalais morts pour la France inauguré en 2002 et édifié dans le cimetière du « Grand Jas » à Cannes (Alpes-Maritimes).

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14897

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** Anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 janvier 2008, page 431

**Réponse publiée le :** 29 avril 2008, page 3651